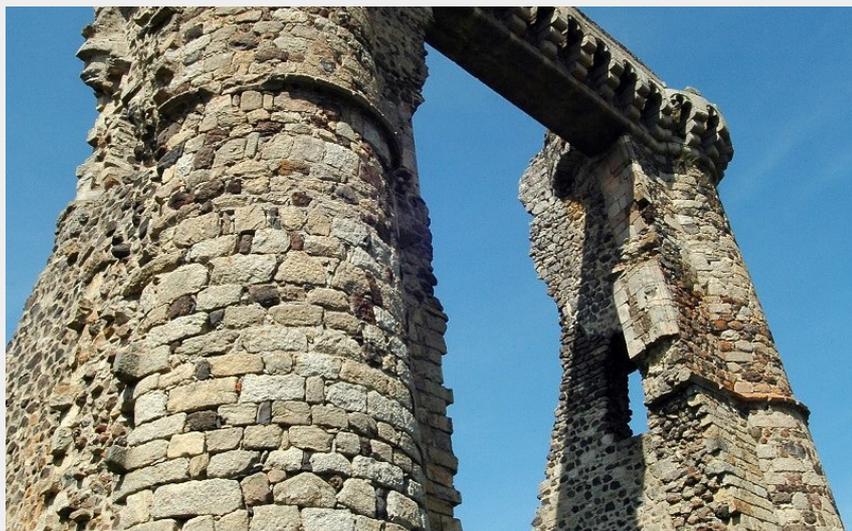
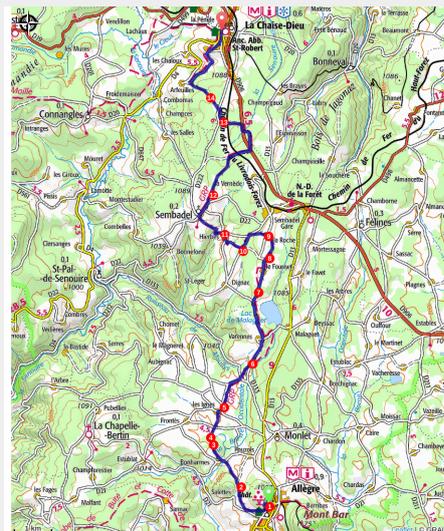


Etape GRP Allègre - La Chaise-Dieu

Velay - Allègre



Vestige du château d'Allègre (C. Bertholet)



Vous quitterez le burg pittoresque d'Allègre pour vous enfoncer plus profondément la forêt du Parc Naturel Régional du Livradois-Forez.

La forêt, histoire et économie

Vers La Chaise-Dieu, la forêt a deux origines : pour une part, elle est constituée de massifs boisés anciens dont la présence historique est attestée, par exemple par la carte de Cassini ; pour le reste, elle est issue des étapes successives de déprises agricoles qu'a connues la région. La première catégorie est souvent constituée de belles sapinières. Citons Lamandie, grand bois privé que se partagent une multitude de propriétaires. Citons encore la forêt domaniale du Breuil, propriété publique

Infos pratiques

Pratique : Randonnées

Durée : 5 h 35

Longueur : 20.3 km

Dénivelé positif : 465 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Traversée

Thèmes : Archéologie et histoire, Architecture, Faune, Flore

gérée par l'Office national des forêts, reste flamboyant parmi d'autres de la forêt des moines d'antan. On y cultive les arbres de futaie qui deviennent planches de sciage, charpentes ou parquets dans des entreprises situées à proximité. Cette ressource alimente une filière dont l'importance pour l'économie locale, l'emploi et l'aménagement du territoire est une démonstration faite depuis longtemps. D'aucuns souhaiteraient que ce bois soit encore mieux valorisé par davantage de transformation sur place et dans des circuits courts de vente afin d'assurer une valeur ajoutée encore supérieure. La seconde catégorie a un temps été constituée par des bois de pins sylvestre semés au tournant du xxe siècle. Puis sont apparues des colonies d'épicéas encouragées par des subsides, dits du « Fond forestier national », que l'État donnait aux propriétaires. Ils furent mis en place à la fin de la Deuxième Guerre mondiale lorsque le pays était déficitaire en bois et en énergie et qu'il était vital de capitaliser cette ressource alors assez rare. Aujourd'hui, la tendance est aux essences « exotiques » comme le Douglas venu d'outre-Atlantique et, de plus en plus, pour la beauté des lieux, au mélange des essences. De qualité parfois moyenne, faute de soins apportés au long de leur vie, ces arbres alimentent les filières du papier, des panneaux de particules, de l'énergie, de l'emballage ou plus rarement de la construction.

Maillon central entre le propriétaire sylviculteur ou le gestionnaire à l'amont de la chaîne et les industriels à l'autre extrémité, se trouvent les entrepreneurs de travaux forestiers, les bûcherons, dotés de tronçonneuses ou aux commandes des monstres d'acier que sont les abatteuses mécaniques, les débusqueurs et débardeurs, qui déplacent et regroupent les grumes, et les transporteurs qui,

Itinéraire

au volant des camions grumiers, sillonnent les routes de la région.

Départ : Allègre

Arrivée : La Chaise-Dieu

Balisage :  GRP

Communes : 1. Allègre

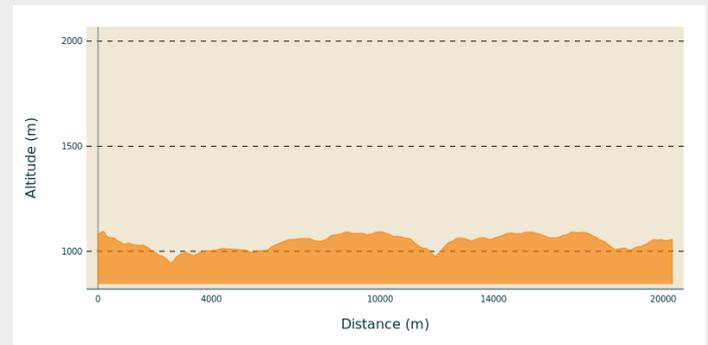
2. Monlet

3. Sembadel

4. Bonneval

5. Chaise-Dieu

Profil altimétrique



Altitude min 944 m Altitude max 1094 m

1. Laisser le sentier qui grimpe jusqu'à la « Potence » pour prendre à gauche le chemin herbeux longé d'un mur.

Quitter Allègre par ce chemin qui débouche près de la D 21. Obliquer alors sur le chemin à droite. À la fourche, prendre à main gauche. À l'embranchement suivant, tourner à gauche pour emprunter le pont au-dessus de la voie ferrée. Plusieurs chemins s'offrent alors.

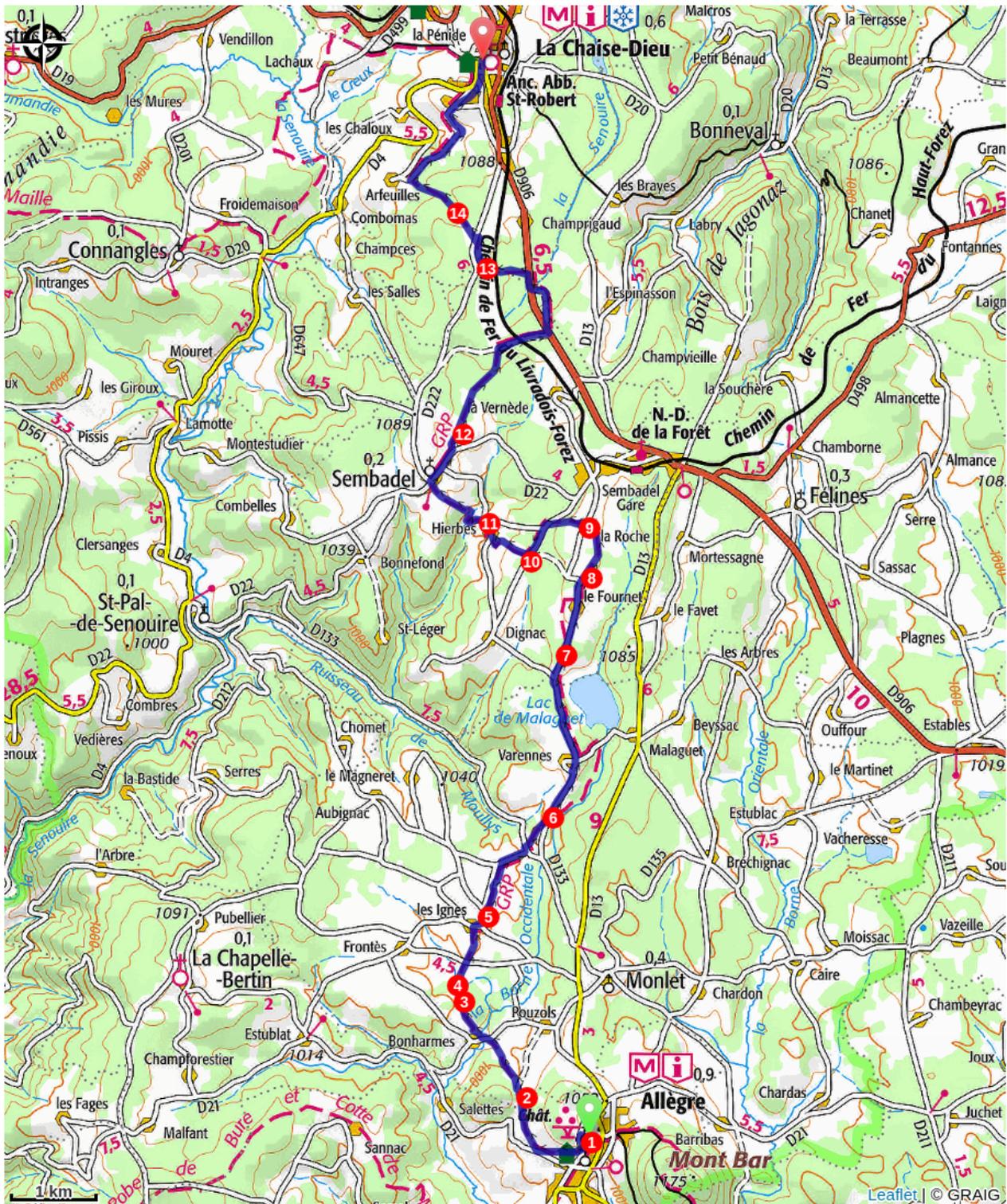
2. Prendre à droite, puis de suite à gauche. Après 25 m, le sentier se divise à nouveau. Aller à droite et descendre jusqu'à atteindre une route. Suivre cette dernière à gauche pour aller franchir la Borne Occidentale. Après le pont, quitter la route pour le sentier qui grimpe à droite. Au point haut, le chemin longe un pré. Arriver à une fourche.
3. Laisser le chemin de gauche pour continuer en face le long de la lisière. Après le pré, le chemin redevient bien marqué et se poursuit dans les bois. Ignorer un chemin à droite, puis, au sortir des arbres, arriver à une fourche.
4. Virer à droite. Atteindre une route perpendiculaire [> croix], continuer en face sur la route qui mène aux Ignes. Traverser le village en prenant à droite au niveau du lavoir, puis en allant tout droit au carrefour. À la sortie, un chemin part sur la droite.
5. Suivre ce chemin. Ignorer un chemin perpendiculaire à droite et, plus loin, déboucher sur une route. Suivre cette dernière à droite jusqu'au carrefour. Prendre à gauche, puis de suite la route de droite. Plus loin, après la jonction avec une route venant de la droite, deux chemins partent sur la droite.
6. Prendre le second chemin. Ce dernier se poursuit dans les bois et débouche sur un embranchement de route. Aller à gauche sur la route qui monte dans les bois et parvient à découvert à un croisement à l'entrée de Varennes. Tourner à droite, suivre cette petite route et atteindre une fourche. Suivre la route de droite sur 350 m avant de remarquer, dans un virage, un chemin sur la gauche.
7. Quitter la route pour ce chemin à gauche. Après 650 m, ce dernier se divise. Bifurquer à droite sur le sentier qui monte jusqu'au hameau de Fournet.

Retrouver du goudron et arriver sur une route perpendiculaire. La suivre à gauche sur 250 m puis, alors que la route vire à gauche, suivre le chemin en face. Parvenir à un embranchement.

8. Laisser le chemin de droite pour poursuivre tout droit sur le chemin en lisière. Ignorer deux sentiers sur la droite et continuer jusqu'au hameau de la Roche. À la fourche, prendre à gauche et parvenir sur une route perpendiculaire.
9. Traverser la route et continuer dans le pré en face sur le chemin peu visible. Parvenir bientôt sur un chemin plus marqué. Entrer bientôt dans les bois. Aboutir sur une route. L'emprunter à gauche jusqu'à découvrir, après 450 m, un large chemin à droite.
10. Suivre ce chemin sous les arbres, puis à découvert. Descendre jusqu'au hameau de Hierbes. Au carrefour, prendre la route indiquée « Sembadel Bourg ». Un peu plus loin, suivre la route à gauche qui descend, puis découvrir bientôt un chemin sur la gauche.
11. Emprunter ce chemin pour aller franchir le ruisseau du Rat. Remonter jusqu'à Sembadel, place de l'église. Prendre la D 22 à droite pour traverser le bourg.

Continuer tout droit jusqu'à la sortie de Sembadel. Laisser alors la D 22 pour le chemin à gauche. Dans les bois, le chemin se scinde.
12. Poursuivre à main gauche et arriver sur un chemin perpendiculaire. Le suivre à droite, traverser une ancienne voie ferrée, puis la D 906 (> prudence !). Continuer alors sur la voie goudronnée à 20 m sur la gauche. Suivre ce délaissé jusqu'à retrouver la route départementale. La longer alors sur la droite (> prudence !) environ 150 m, puis la traverser pour s'engager sur un chemin de terre qui monte dans les bois. Recouper à nouveau la voie ferrée, puis parvenir sur un chemin perpendiculaire.
13. Aller à droite et arriver sur une petite route. La traverser et s'engager dans un sentier qui longe la propriété, puis entre dans les bois. Parvenir à une fourche.
14. Descendre à gauche et déboucher sur un large chemin. L'emprunter à droite pour rejoindre, après une forte montée, les premières maisons de La Chaise-Dieu.
Aller tout droit pour déboucher place de l'Abbaye.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques